

Les Chabotteries

Association des Chabot

N° 72, Printemps 2026

MARYO TREMBLAY EST DÉCÉDÉ



Photo souvenir de Maryo Tremblay lors de l'AGA du 10 septembre 2023, à St-Isidore-de-Beauce, alors qu'on honorait ses 12 ans de présidence.

Message de la présidente



Salutations à toutes et à tous les membres de l'Association des Chabot.

Moins d'un an après le décès de notre fondateur, Claude Chabot, MARYO TREMBLAY, qui a présidé notre association de 2012 à 2023, est décédé, le 9 janvier 2026, à son domicile, à Lévis. Il avait 72 ans. Une tumeur au cerveau l'a emporté. Ses funérailles ont eu lieu le 24 janvier à Lévis. Des photos ont été prises à cette occasion et des hommages ont été rédigés (pp. 4-6).

On sait qu'il a occupé la présidence pendant **12 ans**, une fonction multi-tâches qui ne souffre pas de répit. Pendant ces années, il a collaboré avec de nombreuses personnes, notamment avec les membres de plusieurs compositions du Conseil d'administration. Il a été courageux, humble, fidèle et surtout persévérant. Il en a vu de toutes les couleurs. Mais il n'a jamais lâché. Je suis convaincue que notre Association n'aurait pas survécu jusqu'ici sans lui.

Ayant collaboré de près avec lui et agissant comme présidente depuis l'automne 2023, je sais qu'il y a beaucoup à faire, pendant les 365 jours d'une année, pour que l'Association fonctionne. Maryo faisait presque tout lui-même, dont: éditeur de 4 revues par année, trésorier, recherche d'avis de décès et autres informations généalogiques., maintien d'une page et d'un groupe Facebook. Il m'a manifesté sa confiance. Je tente d'honorer cette confiance avec la collaboration constante de mes collègues du CA.

Tous les membres de l'Association des Chabot offrent collectivement leurs sincères condoléances à sa famille.

Par ailleurs, sur une note plus joyeuse, notre **CAMPAGNE DE FINANCEMENT pour aider à la restauration de l'Église Ste-Madeleine**, lancée en décembre dernier, est un franc succès. Rappelons que c'est en l'honneur de Marie Mésangé, notre ancêtre, épouse et mère des enfants de Mathurin, que nous le faisons. À ce jour, nous avons amassé **5142,53\$**, soit l'équivalent de 3217 euros.

Ainsi, on peut financer la fabrication de 6 bancs (au prix de 500 euros chacun), sur chacun desquels le nom de l'Association des Chabot sera gravé. Cette levée de fonds révèle la grande générosité des membres de l'Association. La liste des donateurs et donatrices se retrouve en page 11.

Une histoire insolite au sujet d'une esclave nommée Marie-Claire Chabot piquera votre curiosité (pp. 12-13)

Notre rassemblement annuel se tiendra le **26 septembre prochain** (voir programme préliminaire page 15). SVP notez cette date à votre agenda.

Pour cette occasion, afin de continuer nos traditions récentes, **nous sommes à la recherche d'une famille CHABOT qui accepterait de raconter son histoire sur 3 générations**. En 2023, ce fut la famille de Louis Chabot et en 2024, celle d'Adrien Chabot. Les images montrées et les histoires racontées ont ému et intéressé les membres présents. Il nous ferait plaisir que vous nous présentiez votre Famille!!!

De plus, nous aimerions présenter des kiosques tenus par **des Chabot qui sont artistes à leur façon**: musiciens, peintres, patentoux ou autres et qui viendraient nous montrer leurs œuvres. Les Chabot regorgent de talents. Nus voulons les découvrir ensemble.

Vos suggestions et candidatures sont bienvenues.

Écrivez moi ou téléphonez moi pour proposer votre candidature ou celle d'un ou une Chabot que vous connaissez.

mfchabot@icloud.com; 418-952-2386

Marie-France Chabot, présidente

Les Chabotteries est une revue quadrimestrielle publiée par l'Association des Chabot.

Adresse postale :

Association des Chabot
228 rue du Méandre
Lévis QC
G7A 5A6

Association des Chabot

Site Internet :

www.association-chabot.com

Courriel :

Info@association-chabot.com

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

Rédaction, traduction, coordination, infographie et mise en page :

Marie-France Chabot (80)

Traduction anglaise:

Guillaume Chabot-Couture (510)

Révision de l'anglais: Marie-France Chabot

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO :

Marie-France Chabot (80)

Marcel Chabot (96)

Diane Chabot-Pard (09)

Clément Chabot (89)

Clémence Beaumont

Les textes publiés dans *Les Chabotteries* sont sous la responsabilité de leur auteur qui en demeure propriétaire. Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans l'autorisation de l'Association et de l'auteur.

Copyright © 2026 Association des Chabot

Conseil d'administration 2025-2026

- Présidente et secrétaire**

Marie-France Chabot (80)

- Vice-présidente**

Julie Chabot (01)

- Trésorier**

Louis-Georges Chabot (272)

Cotisations à l'Association

Membre (Canada)	CA 25 \$	1 an
CA 50\$	2 ans	CA 110 \$
		5 ans

Membre (hors Canada)	US 25 \$	1 an
US 50 \$	2 ans	US 110 \$
		5 ans

❧ Sommaire ❧

Message de la présidente	2
Hommage au regretté Maryo Tremblay	4-6
Oncle Sauveur: à la recherche du passé....	7-8
Décès d'Hélène Chabot / Merci à CDL inc.	9
Nos dons pour l'Église Ste-Madeleine de La Ventrouze	10-11
Une esclave nommée Marie-Claire Chabot	12-13
Toponymie des rues Chabot	14
Programme du Rassemblement / 26 septembre 2026	15
Merci pour le soutien à l'Association	16

HOMMAGE AU REGRETTÉ À MARYO TREMBLAY

Son épouse et quelques fidèles de la première heure ont formulé des mots un hommage à notre Président de 2012 à 2023.

Merci à Clémence qui a accepté de partager avec nous des photos et son mot d'adieu très émouvant.

Clémence Beaumont, son épouse

« Je t'ai dit « oui » le 18 août 1979 pour le meilleur et pour le pire . Tu as su me combler de bonheur.

Tu as été un père formidable, un mari extraordinaire pendant nos 46 ans de vie commune on a eu des beaux moments et de grosses difficultés à surmonter, mais tu as su me soutenir, m'encourager et tu as toujours trouvé les solutions à tous nos problèmes.

Merci d'avoir été là pour moi, mon amour, je ne cesserai jamais de t'aimer. Je t'ai laissé partir le 9 janvier 2026 pour un monde merveilleux tout en sachant que tu sera toujours à mes côtés.

Tu as souffert pendant 4 mois, prisonnier de ton corps, toi l'homme fier et indépendant que tu étais. Il est maintenant temps pour toi de te reposer. Maryo l'homme, fier homme de ma vie.

De là-haut, veille sur nous tous tes petits-enfants adorés, tes filles chéries, Éliane et Émilie, sur ton gendre et sur moi: ton « beau l'homme » comme tu te faisais grand plaisir de m'appeler.

Un amour comme le nôtre il n'en existe pas deux.
Je t'aime et t'aimerai toujours mon amour. »

Clémence.

Diane Chabot-Pard (09)

Il est difficile de croire, Maryo, que tu n'es plus là ... Je ne peux passer sous silence cette patience, cette résilience face aux critiques, cette soif de tout connaître sur les familles Chabot et Tremblay.

Alors que Claude Chabot décidait de laisser son poste de président de l'Association des Chabot et que personne à l'assemblée générale ne levait sa main pour prendre sa place, tu as relevé le défi d'affronter la situation et de plonger tête première dans une tâche qui ne t'était pas familière et que tu as réussi à assumer haut la main.

Malgré le fait que tu avais déjà un emploi à temps plein, tu as su t'impliquer plusieurs heures par jour dans ton nouveau rôle, sans pour autant négliger tes talents culinaires (d'après ce que tu m'en avais déjà dit; aucune recette ne pouvait te résister!). Probablement que ta mère, Thérèse Chabot, avait dû t'influencer pour les bons petits plats qu'elle concoctait.

Je ne peux passer sous silence les bons moments que nous avons eu à travailler dans le même but de livrer les revues Les Chabotteries intéressantes à nos membres. Merci à ton épouse Clémence pour son aide lors des assemblées générales alors qu'elle prenait soin de bien mettre la table des convives, merci pour l'appui qu'elle t'a apporté pendant toutes ces années et de sa patience pour les heures que tu passais à travailler à ton ordinateur.

Repose en paix mon ami,
tu l'as bien mérité ...

avec affection
Diane Chabot Pard (09)



MOT DE SON AMI CLÉMENT CHABOT (89), ex-secrétaire du CA

Maryo me manque comme ami, il fut une personne importante pour l'association des Chabot. Nous avons été membres du CA ensemble pour une bonne dizaine d'années. Mario Tremblay a consacré son temps à rendre l'association telle que l'on la connaît aujourd'hui. Il nous a permis de faire ce que l'on connaît aujourd'hui du site web de l'association, un site convivial pour les membres. Il est un de ceux qui se sont impliqués en plus dans la généalogie avec Claude Chabot notre fondateur et Mme Diane Chabot-Pard qui est toujours active pour la généalogie. Maryo nous a laissés aujourd'hui. La présidente du nouveau CA s'occupe de continuer le mandat que nous nous étions donné, i. e. de faire de l'association une fierté pour les membres. Merci Maryo pour tout le travail que tu as fait pour l'association, c'est un gros morceau qui est parti.



Le CA 2013-2014: Sylvie Chabot, Bernard Chabot, Yvette Chabot, Maryo Chabot Tremblay, Gaétan Chabot, Hélène Chabot (décédée le 4 février dernier) et Clément Chabot

Feu Claude Chabot avait écrit ces mots à son sujet, il y a quelques années: « Maryo Tremblay est le fils de Rosaire Tremblay et de Thérèse Chabot. Voici quelques raisons pour lesquelles il a souhaité, à mon avis, devenir membre et puis président de notre Association. D'abord, c'est un vendeur de métier qui a développé des compétences en gestion et service à la clientèle. Et ce qui n'est pas négligeable, il a très tôt développé un fort intérêt pour la généalogie et possède une expertise dans le domaine de l'informatique. Considérant que le recrutement de personnes aptes à assurer la bonne marche d'une association généalogique se révélait très difficile, la décision de Maryo d'accepter, en 2012, de prendre ma relève, lors du rassemblement de Montmagny, a été reçue avec un certain soulagement. Un premier petit problème se posait alors, toutefois : faire accepter l'idée que Maryo ne porte pas le nom Chabot. Mais rapidement la majorité s'est ralliée à ce choix : moi je suis un Chabot-Brousseau par ma mère, tandis que, dans son cas, c'est la situation inverse, soit Tremblay-Chabot. Et il faut bien reconnaître que la filiation matrilineaire a été, négligée, sinon même complètement oubliée, en généalogie conventionnelle.

Un deuxième problème non moins sérieux concernait la direction d'un conseil d'administration composé de bénévoles apportant avec eux leur bagage d'expérience et leurs idées. Il a su affronter les réticences et les critiques avec patience et sang-froid, certaines que je confesse avoir formulées moi-même assez vertement et d'autres exprimées par des membres pas toujours d'accord. Et voilà, après dix années de précieux services, il est encore, malgré le malheureux épisode de la pandémie, bien ancré au gouvernail de notre Association.

À titre de fondateur, je suis bien placé pour vous livrer cet article qui se veut un coup de chapeau à un homme courageux, travailleur et fiable qui a participé vaillamment et généreusement à la promotion du patronyme Chabot. Je m'en voudrais de passer sous silence l'aide de son épouse Clémence Beaumont qui a soutenu son conjoint engagé dans cette mission, cela à chaque rassemblement pendant toutes ces années.

Merci Maryo pour ta force silencieuse ».



Ci-contre, la photo de Maryo Tremblay, au salon funéraire.

Comme le suggérait l'avis de décès, nous avons fait un don in memoriam de 100\$ à la Fondation Cervo (<https://fondationcervo.com/>). Louis-Georges Chabot (trésorier) et moi-même n'avons pu assister aux funérailles, étant absents du pays en janvier. Heureusement, notre vice-présidente, Julie Chabot, ainsi que Diane Chabot-Pard et son conjoint François, et Clément Chabot nous ont représentés au salon funéraire et ont exprimé nos condoléances à son épouse et à ses deux filles.

La cérémonie qui a suivi la rencontre a été diffusée en virtuel et est encore accessible sur internet (<https://funeraweb.tv/fr/diffusions/119300>). Pour l'avoir vision-

née en direct sur le web, je peux témoigner que malgré le chagrin évident, une ambiance chaleureuse y régnait; de nombreuses marques d'affection et d'admiration y ont été formulées à l'endroit de Maryo.

Ci-bas, à gauche: les fleurs offertes par l'Association; **à droite:** l'urne funéraire contenant les cendres de Maryo Tremblay avec une partie des nombreuses fleurs offertes.



Oncle Sauveur: à la recherche du passé....

Par Marcel Chabot (96)

Je tiens à remercier madame Diane Chabot-Pard, la généalogiste experte de l'Association des Chabot qui m'a fourni les renseignements me permettant d'éclaircir certains points nébuleux de cette histoire qui m'a turlupinée pendant des années. Les secrets familiaux ne sont pas toujours faciles à dénicher.

D'après mes souvenirs, j'ai entendu souvent ma mère me répéter au cours de mon enfance, que mon oncle **Sauveur** Chabot (frère d'Alphée mon père), né le 20 août 1894 à Saint-Lazare-de-Bellechasse, onzième d'une famille qui devait en compter seize, aurait été confié (temporairement!) à un couple de Saint-Charles-de-Bellechasse, en raison d'une maladie invalidante de sa mère Aurélie Bilodeau, maladie consécutive à la naissance de l'enfant. Son père était mon grand-père Pierre Chabot (1858-1930) et sa mère était ma grand-mère Aurélie Bilodeau (1861-1943).

L'identité de ce couple, qu'on disait aisé, probablement propriétaire d'un commerce lucratif, m'est longtemps restée inconnue, malgré toutes les questions que j'ai posées au cours des ans. Ni maman, ni mes frères et sœurs plus âgés que j'ai consultés n'ont pu me dire de qui il s'agissait, ni comment avait été conclu les formalités de l'adoption.

Le père d'Aurélie, André Bilodeau, propriétaire d'une feronnerie (ferblanterie) à Saint-Lazare, avait-il des accointances avec des marchands de Saint-Charles, ce qui rendait plausible que le choix des parents adoptifs ait pu se faire ainsi. Là où l'histoire se corsait, c'est lorsque qu'Aurélie, une fois guérie, fut disposée à reprendre son enfant, le couple, invoquant un attachement profond pour l'enfant, tergiversa, refusant de le rendre.

Élevé, selon l'entourage, dans des conditions qu'Aurélie et son mari Pierre ne pouvaient lui offrir, celle-ci céda face à leurs arguments. Sauveur demeura donc avec ce couple d'un village voisin, ayant la chance d'étudier et de s'inscrire. À 22 ans, le 28 janvier 1917, il épousait Marie-Blanche Fortin (1898-1979) âgée de 17 ans. Ils ont eu deux enfants, Marie-Paule et Pierrette¹...



À droite: Sauveur Chabot et Marie-Blanche Fortin, son épouse, présentant leur fille Marie-Paule, née le 3 juillet 1920 et décédée le 21 février 2006.

Toujours intrigué par cette histoire, j'ai eu l'idée de confier mon questionnement à l'experte généalogiste de l'Association des Chabot, madame Diane Chabot-Pard.

À ma grande surprise, elle ne mit pas beaucoup de temps à me fournir une foule de renseignements sur cette « adoption » qui n'en était pas une... et qui pouvait expliquer pourquoi Sauveur avait toujours exprimé du ressentiment à l'égard de sa mère, gardant ses distances avec elle. Cela, même s'il avait eu droit à une vie passablement plus facile que celle de ses frères et sœurs vivant sur la terre rocheuse du Rang 5.

Aurélié étant tombé malade à la suite de la naissance du bébé Sauveur, c'est son frère Joseph Bilodeau (20-10-1859/01-06-1902), l'aîné de la famille d'André Bilodeau et Ozithe Larochelle, qui l'aurait recueilli le temps, on suppose, de sa convalescence. Ce dernier vivait à Saint-Lazare et y avait épousé, le 19 mai 1879, Joséphine Asselin (née le 09-10-1859 à St-Lazare/décédée en février 1944 à St-Charles). Le mariage de Joseph avait eu lieu en mai 1879, quelques mois avant le mariage d'Aurélié (27 octobre 1879), de deux ans la cadette de Joseph.

Joseph Bilodeau décède le 1^{er} juin 1902 à Saint-Charles. On ignore la raison du déménagement du couple entre-temps. Était-ce que Joseph avait trouvé un emploi à cet endroit chez Joseph Hubert Couture avec lequel la veuve Joséphine se remariera le 27 juin 1903? On doit supposer que le second mari accepta de garder le petit Sauveur (âgé de 9 ans en 1903) avec eux puisque, par la suite, jusqu'à l'âge adulte et à son décès, il n'a pas quitté Saint-Charles.

Alors, on peut se demander si c'était Joséphine qui s'était entichée du petit Sauveur et qui, malgré son remariage, n'avait pas voulu le céder à la mère. Quant au statut de Joseph Hubert Couture, le mystère n'a pas été résolu. Était-il un marchand aisé qui aurait pris Joseph, lui-même fils de marchand, à son emploi? Toutes les hypothèses sont possibles. André Bilodeau, le père de Joseph, était décédé jeune en 1887.

C'est peut-être lorsqu'il a appris, probablement sur le tard, la cause de son abandon et des événements qui avaient entraîné son exil dans un endroit loin de sa mère, que Sauveur avait adopté cette animosité, cette rancœur injustifiée à l'égard de celle-ci et qui emplissait Aurélié de tristesse. Toujours est-il que cet oncle Sauveur, dont le comportement pouvait dénoter une certaine suffisance, était un mélomane, féru de musique classique dont il possédait des centaines d'enregistrements (des microsillons de 78 tours) et un cycliste performant qui aurait roulé plus d'une fois jusqu'à Saint-Lazare, mais omettant toujours de faire une halte à la maison paternelle. À dire vrai, c'était un homme solitaire, renfermé, timide, un brin grincheux, bougon, peu avenant et accommodant.

Même s'il ne demeurait qu'à une vingtaine de kilomètres de Saint-Lazare, je n'ai jamais eu l'occasion de le voir avant son décès (28 décembre 1968), dans son cercueil. Il repose dans le lot du 2^e époux de sa mère adoptive, Joseph Hubert Couture, au cimetière de St-Charles.

A-t-il hérité, comme on l'a cru, du commerce de son père adoptif et lui a-t-il succédé dans son entreprise? Je n'ai rien trouvé à ce sujet dans le livre-souvenir publié à l'occasion du 250^e anniversaire de la fondation de la paroisse de Saint-Charles-de-Bellechasse². Pendant combien d'années aurait-il assumé la tâche de secrétaire-trésorier, comme maman le répétait? Deux requêtes faites à la paroisse de Saint-Charles pour en savoir davantage sont restées sans réponse.



NOTES:

1. Selon les données recueillies par madame Chabot-Pard, Pierrette était en fait la fille de Gilberte, la sœur de Marie-Blanche Fortin.
2. Comité du livre-souvenir du 250^e Saint-Charles-de-Bellechasse 1749-1999.

Décès d'Hélène Chabot, ex membre du CA et collaboratrice des Chabotteries

À l'Hôpital de Montmagny, le 4 février 2026, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée madame Hélène Chabot, épouse en 1^{res} noces de feu monsieur Ulric Fournier et en secondes noces de feu monsieur Hilaire Létourneau. Elle était la fille de feu monsieur Paul-Émile Chabot et de feu dame Irène Lemelin. Elle demeurait à Montmagny et était native de Saint-Paul-de-Montminy.

Madame Hélène faisait partie de l'Association depuis ses débuts (membre 103) et elle a fait partie du Conseil d'administration (2014 à . Sa contribution, notamment à la revue "Les Chabotteries", a été généreuse et très appréciée.

À toute la famille de madame Hélène Chabot, dont particulièrement sa sœur Yvette (membre 425), l'Association des Chabot souhaite exprimer ses plus sincères condoléances.

PARTENAIRE DIAMANT (1500\$ et +) !! MERCI À CDL!!



*L'expérience CDL. La force de l'expertise
The CDL way. The power of expertise*

Nos dons pour l'Église Ste-Madeleine de La Ventrouze



Pour avoir lu les pages 4 et 5 de la revue Les Chabotteries no. 71, vous vous souviendrez que l'intérieur de l'Église Ste-Madeleine est vétuste et dégarni. Sa nef n'est meublée que par des chaises éparses et dépareillées. Vous savez aussi que nous avons lancé l'automne dernier, une campagne de financement pour aider le conseil municipal de la Commune à restaurer l'Église, en finançant une partie des travaux, soit le remplacement des vieilles chaises (voir plus haut) par 4 ou 5 rangées de 2 bancs séparés par l'allée centrale. L'équipe en place nous a proposé de graver le nom « **Association des Chabot** » sur chaque banc que nous financerons.

Le premier tour des élections municipales (15 mars dernier) a heureusement fait réélire l'équipe actuelle dirigée par la maire, madame Évelyne Revet.

Ces nouveaux bancs seront fabriqués par l'ébéniste Bruno Meleux, aussi conseiller municipal. L'esquisse des bancs est en haut à droite. Il s'agit d'un modèle de banc très simple avec un dossier et un prie-Dieu. Le bois utilisé sera du chêne (de façon à ce qu'ils puissent traverser le temps, voire les siècles). **Nous avons recueilli assez d'argent pour payer six (6) bancs.** Dès que les bancs seront fabriqués et installés dans l'Église, nous recevrons des photos que je devrais pouvoir publier dans le prochain numéro (73) de la revue Les Chabotteries. De plus, une plaque en bois ciselé sera placée dans l'Église pour expliquer les motifs de notre don.

Le projet de texte pour cette plaque est le suivant:

*"L'Association des Chabot d'Amérique rend hommage à
son ancêtre féminine, Marie Mésangé, baptisée à La Ventrouze
le 4 avril 1643, qui a épousé Mathurin Chabot
à Québec en 1661 et lui a donné 13 enfants."*

En page suivante, vous trouverez les noms des 29 généreuses personnes, dont 28 membres, qui ont rendu possible ce don historique de 6 bancs en versant collectivement plus de 5000\$.

:

MERCI INFINIMENT**AUX DONATEURS ET DONATRICES**

Liste des 29 dons recueillis pour financer la fabrication de 6 bancs pour l'Église Ste-Madeleine de La Ventrouze, lieu du baptême de Marie Mésangé (4 avril 1643)

Nom des donateurs	Montant	# membre
Marie-France Chabot	825,00 \$	80
Jacques Couture	825,00 \$	-
Yves Chabot	800,00 \$	160
Marc Chabot	342,72 \$	611
Doris Chabot-Lavoie	300,00 \$	520
Brian Chabot	272,50 \$	612
Richard Chabot	250,00 \$	180
Martial Chabot	200,00 \$	151
Marc Chabot	200,00 \$	23
Frédéric Chabot	200,00 \$	290
Guy Chabot	150,00 \$	559
Francine Carbonneau	100,00 \$	615
Jean-Marc Chabot	90,00 \$	599
Benoit Chabot	50,00 \$	55
Andy Chabot	50,00 \$	8
Lynda Chabot	50,00 \$	583
Denis Chabot	50,00 \$	35
Clément Chabot	50,00 \$	89
Marcel Chabot	50,00 \$	96
Jacynthe Chabot	50,00 \$	584
don anonyme	50,00 \$	
Johan Easton Marthese	27,31 \$	179
Andrée Chabot	25,00 \$	572
Yves Chabot	25,00 \$	608
Denise C. Labrecque	25,00 \$	17
Esther Chabot	25,00 \$	50
Marguerite Chabot Dion	20,00 \$	237
Pauline Chabot	20,00 \$	533
Claude Dion	20,00 \$	596
Total:	5 142,53 \$	

PS: Les nombres irréguliers comme 27,31\$ ou 272,50\$ ou 342,72\$ proviennent du fait que le don a été fait en dollars US et ensuite traduit en dollars canadiens.

Une esclave nommée Marie-Claire Chabot....

Par Marie-France Chabot, membre 80

Durant quelques semaines, en janvier et février 2026, mon conjoint et moi avons séjourné en Guadeloupe. Outre profiter du magnifique soleil et avoir le plaisir de vivre en français, nous avons fait certaines visites qui nous ont appris beaucoup sur cette île magnifique ayant la forme d'un papillon. Nous avons notamment visité un site historique, à Petit-Canal. Cette ville, située au nord-ouest de la Grande Terre ((zone orangée en haut à droite de la photo) présente un mémorial édifié en 1994, rappelant l'esclavage et son abolition.



À notre grande surprise, dans l'espace Mémoriel, où s'affichent plusieurs tableaux contenant des centaines de noms d'esclaves libérés, on a pu voir le nom de **Marie-Claire Chabot**, esclave âgée de 70 ans, avec la mention **AF**, ce qui veut dire Afrique. Voir le panneau complet à droite et l'agrandissement plus bas: c'est le 4e nom à partir du bas.

Petit Pierre	M	47	PC	CÉTRO
Marieclaire	F	70	AF	CHABOT
Charles	M	15	PC	CHADIER
Dorothee	F	59	PC	CHADOR
Antoine	M	52	PC	CHAËTON

Nous nous sommes tout de suite demandé si elle était reliée d'une façon ou d'une autre à notre famille. Pour répondre à la question nous avons consulté des documents historiques concernant les esclaves et leur libération.

Selon Wikipédia, « l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe a eu lieu en deux temps. Le 7 juin 1794 est proclamé une première fois. Toutefois, en 1802, celui-ci est rétabli de force par le premier consul Napoléon Bonaparte. Il faut ensuite attendre le 27 mai 1848 pour mettre fin à plus de deux siècles d'esclavage colonial dans l'archipel guadeloupéen, par le gouverneur Jean-François Layrle, libérant environ 87 000 esclaves. Le décret d'abolition du 27 avril 1848, impulsé par Victor Schœlcher, intervient dans un contexte de fortes tensions sociales, évitant de justesse une insurrection violente. Ce décret prévoit 3 choses: l'abolition de l'esclavage dans un délai de deux mois après sa promulgation dans chaque colonie, l'octroi de la citoyenneté française aux anciens esclaves, qui deviennent ainsi des citoyens à part entière et le principe d'une indemnisation des anciens propriétaires d'esclaves, dont les modalités seront fixées ultérieurement. »



On y apprend aussi qu'avant l'abolition définitive de 1848, les esclaves en Guadeloupe ne possédaient **pas de nom de famille officiel** (patronyme). Leur identité reposait sur un système de désignation plus simple, géré par les maîtres et l'administration coloniale. **Les esclaves libérés ont reçu par la suite un nom de famille**, les noms étant donnés par des **officiers d'état civil**, parfois des noms de plantes ou de fleurs.

Supervisée par des officiers d'état civil, l'opération commence en août 1848 aux Abymes et se termine en décembre 1862 à Sainte-Rose. Ce processus, souvent arbitraire, a été géré par des officiers d'état civil, s'appuyant sur des registres matricules, et a puisé dans des répertoires divers (mythologie, prénoms, nature).

Ensuite, conformément aux instructions de la Commission pour l'abolition de l'esclavage, sont établis des « **registres des nouveaux libres** », pour recenser les **patronymes attribués aux nouveaux affranchis, selon « un système de noms variés à l'infini par interversion des lettres de certains mots pris au hasard »**. Dans la pratique, le choix du patronyme est à l'initiative de l'officier d'état civil. Un certain nombre de noms sont choisis pour être « **saugrenus ou dégradants** ».

Selon le registre **anchoukaj.org**, portail majeur qui recense plus de 30 000 patronymes et les identités d'environ 80 000 Guadeloupéens libérés en 1848, **Marie-Claire Chabot, dite Joséphine**, a été nommée ainsi en **1862**. Elle avait alors 40 ans. Marie-Claire avait donc 26 ans en 1848 au moment de sa libération alors qu'elle appartenait à l'habitation « Clugny » qui se trouve près de Ste-Rose en Basse-Terre (aile gauche du papillon). Nous ne savons pas pourquoi le panneau indique qu'elle avait 70 ans.

L'officier d'état civil qui lui a donné son nom s'appelait **Louis Marie Alphonse Le Terrier de Manneville**.

Marie-Claire Chabot, dite Joséphine, née en Afrique, ne s'appelait donc pas Chabot à sa naissance. Mais, une chose demeure, le nom CHABOT, n'est ni un nom de fleur, ni un nom saugrenu et encore moins un nom dégradant. On ne l'a certes pas déshonorée en lui attribuant ce patronyme.

Toponymie des rues Chabot

Par Marie-France Chabot, membre 80

Cette chronique veut refléter le fait que de nombreuses rue du Québec, portent le nom de Chabot. Certaines honorent une personne qui s'est illustrée localement ou ailleurs. Les autres reflètent simplement le nom d'une famille présente localement. En voici quelques exemples.

NB: sauf autre mention, la source d'information est le site web de la Commission de toponymie du Québec.

Québec

Rue Chabot: Nommée ainsi en août 2000, cette rue du quartier Vanier nom fait référence à Omer Chabot, conseiller municipal de 1932 à 1938 et de 1940 à 1944, aujourd'hui décédé, et à une famille locale.

Rue du Curé-Chabot: Nommée ainsi en mai 2006, ce nom évoque le souvenir du curé Pierre-Auguste Chabot, qui fut curé de Notre-Dame des Laurentides de 1955 à 1971.

Lévis

Rue Chabot: Le nom de cette voie de communication rappelle le souvenir de Julien Chabot, premier propriétaire du terrain sur lequel fut construite cette rue. Il fut échevin de la Ville de Lévis de 1895 à 1897. Lui et son fils ont été des pionniers dans l'industrie de la traverse de Lévis.

Montréal

Rue Chabot: Cette rue fut tracée en 1909; désignée ainsi en 1914, elle rappelle le négociant et homme d'affaires Jean-Baptiste-Napoléon Chabot (1846-1930) qui fut d'abord maire du village de La Côte-la-Visitation en février 1894, puis élu comme premier maire de De Lorimier en février 1895 jusqu'en 1899. On a écrit sur lui dans Les Chabotteries no. 7 et 18.

Sherbrooke

Rue Cécile-Chabot: Ce nom évoque le souvenir de Cécile Chabot (1907-1990), née à l'Annonciation (Deux-Montagnes), qui fut écrivaine, poétesse et peintre. Elle a donné des conférences, a collaboré à diverses revues et a rédigé de nombreux textes pour la radio et Radio-Canada (1942-1946). On a écrit sur elle dans Les Chabotteries no. 19.

St-Stanislas

Rang Chabot: Ce village est situé dans la MRC Maria-Chapdelaine au Lac St-Jean. Son nom rappelle le souvenir de Pierre Chabot. Celui-ci a été maire de la municipalité de 1933 à 1937, puis de 1940 à 1943.

Drummondville

Rue Chabot: Ce nom rappelle le souvenir d'Alberta Chabot (1900-1986), téléphoniste et bénévole. Elle travaille d'abord à la Compagnie de téléphone de Drummondville, de 1919 à 1929. Lors du rachat de cette compagnie par Bell Canada, elle y travaille comme représentante et téléphoniste en chef jusqu'en 1960. Alberta Chabot se démarque par son implication bénévole au sein de nombreux organismes socio-culturels et religieux, dont le Théâtre pour les jeunes, les Filles d'Isabelle, la Société des concerts de Drummondville. Pendant 20 ans, elle effectue des visites auprès de familles pauvres de la région.

St-Jean-sur-le-Richelieu

Rue Jean-François-Chabot: Cette rue est située dans le secteur de Saint-Luc, dans un quartier où les voies de communication sont désignées par des noms de patriotes ou de légendes. On fait référence ici à Jean-François Chabot, journalier natif de l'ancienne ville de Saint-Luc. Celui-ci a participé, avec d'autres patriotes, à l'attaque de Moore's Corner le 6 décembre 1837 et a alors été fait prisonnier.

St-Mathieu-de-Beloeil

Rue Chabot: Cette rue de Montérégie rappelle le souvenir de Thérèse Chabot. Celle-ci a fait don du terrain sur lequel a été construite la maison Victor-Gadbois.

McMasterville

Rue Chabot: Cette rue de Montérégie rappelle le souvenir de Pierre Chabot. Ce dernier a été conseiller municipal de McMasterville de 1958 à 1960.



**PROGRAMME DU RASSEMBLEMENT
ASSOCIATION DES CHABOT**

26 SEPTEMBRE 2026

Salle communautaire de St-Charles de Bellechasse
2817, avenue Royale, Saint-Charles-de-Bellechasse,
QC, Canada, G0R 2T0

NB: DES PRÉCISIONS SERONT AJOUTÉES DANS LES CHABOTTERIES #73 EN AOÛT PROCHAIN

9h30: Accueil et visite des kiosques

10h15: Présentation de l'histoire d'une famille Chabot sur 3 générations

11h00: Présentation vidéo de l'Église Ste-Madeleine de La Ventrouze

11h15: Assemblée générale annuelle (AGA)

12h00: Repas en musique/ Artistes à préciser

14h30: Fin des activités

INSCRIPTION ET PAIEMENT OBLIGATOIRES AVANT le 11 SEPTEMBRE:

35\$/membre

40\$ /non-membre

INSCRIPTION (avant le paiement) à l'attention de la présidente

PAR COURRIEL : mfchabot@icloud.com

OU PAR TÉLÉPHONE: 418-952-2386

PAIEMENT: Le paiement peut être effectué de 2 façons :

A) Par virement Interac à l'attention du trésorier: lgchabot@association-chabot.com;

NB: la réponse à la question de sécurité doit être évidente ou transmise par courriel à lgchabot@association-chabot.com, avant le virement;

B) Par chèque : faire parvenir votre chèque à l'ordre de « Association des Chabot », à l'adresse suivante:

Association des Chabot, 228 rue du Méandre, Lévis, QC G7A 5A6

NOS ALLIÉS PARMI LES DÉPUTÉS

Par ordre alphabétique:

Alexis Brunelle-Duceppe Député fédéral du Lac Saint-Jean (BQ) (200\$)

Bernard Drainville Député provincial de Lévis (CAQ) (250\$)

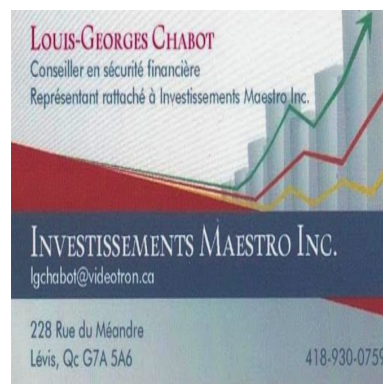
Jacques Gourde Député fédéral de Lévis-Lotbinière (PCC) (250\$)

Stéphanie Lachance Députée provinciale de Bellechasse (CAQ) 250\$)

Luc Provençal Député provincial de Beauce-Nord (CAQ) (250\$)

Mario Simard Député fédéral de Jonquière (BQ)(200\$)

\$\$\$ MERCI AUSSI AUX ENTREPRISES QUI NOUS SOUTIENNENT \$\$\$



Étiquette adresse

POSTES CANADA

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
Association des Chabot

228 rue du Méandre,
Lévis (Québec) G7A 5A6